

**Ensemble
depuis 120 ans**

Caisse Desjardins
de Sainte-Foy

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE



ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Taux d'intérêts des parts permanentes
et des parts de ristournes: 0,50 % pour
l'année 2020.

Excédents avant ristournes aux membres	26 288 000 \$
Virements réglementaires et autres	(12 033 000) \$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales ¹	(1 000) \$
Ristournes aux membres	(3 020 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(483 000) \$
Récupération d'impôts	800 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) – Ristournes aux membres	2 220 000 \$
Utilisation de la RRE (FADM)	483 000 \$
Alimentation de la RRE	(3 998 000) \$
Alimentation de la réserve générale	(10 256 000) \$
Solde à répartir	0

ADOPTION DU VERSEMENT DES RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2020

Fonds d'aide au
développement du milieu² **482 520 \$**

**Ristournes
aux membres² 3 019 860 \$**

RISTOURNE VOLUMES

	RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	
		PARTICULIERS	ENTREPRISES
Comptes	617 566 \$	0,61 \$	0,61 \$
Épargne et placement	432 317 \$	0,61 \$	0,61 \$
Fonds	172 611 \$	0,61 \$	0,61 \$
Prêts et marges de crédit	1 021 788 \$	0,61 \$	0,61 \$
Ristournes assurances ³	298 179 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
Ristourne produits ³	477 399 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	

² La ristourne aux membres après
récupération d'impôts ainsi que
l'alimentation du FADM avant impôts
sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des
caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$
pour les membres remplissant les
critères d'admissibilité durant 12 mois.